

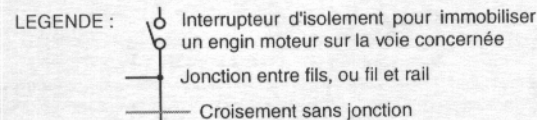
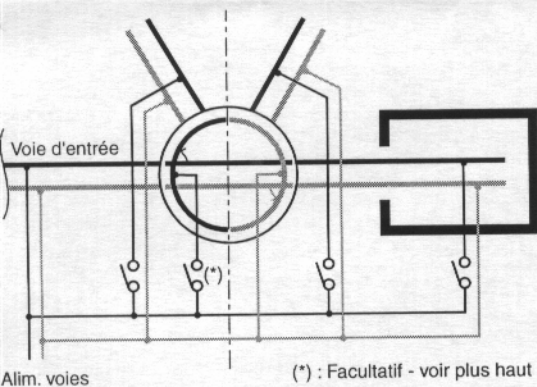
ALIMENTATION ELECTRIQUE DES VOIES :

Le principe d'alimentation des voies du pont par les demi-rails de la fosse permet de conserver toujours le même sens de passage du matériel moteur, quelle que soit l'orientation du pont. Ainsi, une loco entrant au dépôt continuera dans la même direction si l'on n'inverse pas le sens de l'alimentation, même si on lui a fait effectuer un demi-tour.

Par contre, il faut éviter de laisser le pont à cheval sur les coupures entre les deux demi-rails de la fosse, car il y aurait court-circuit via les galets de roulement si l'on réalimentait les voies. C'est pourquoi il ne faut pas situer ces coupures au niveau d'une voie à laquelle on ne pourrait alors accéder; de plus, les galets ne passeront ainsi sur ces coupures que pendant la rotation du pont, période pendant laquelle, de toute façon, il vaut mieux ne pas alimenter les voies!...

La seule particularité de câblage concerne les éventuelles voies rayonnantes qui doivent être alimentées en fonction de leur position par rapport aux dites coupures entre demi-rails. Les voies arrivant au pont sont réparties en deux demi-secteurs correspondant à chaque demi-rail circulaire (secteurs séparés sur le schéma ci-après par le trait pointillé). A l'intérieur de chaque demi-secteur, toutes les voies sont câblées en parallèle sans oublier d'interposer un interrupteur pour chaque voie où l'on voudra garer un engin moteur.

L'interrupteur sur l'alimentation du pont proprement dit, repéré (*) sur le schéma, est facultatif, à moins de vouloir faire manoeuvrer une loco sur la voie d'entrée au dépôt pendant qu'une autre attend sur le pont. Par contre, cet interrupteur (qui devra alors être remplacé par un inverseur) sera utile en cas de motorisation du pont (voir la notice de notre motorisation référence P5001).

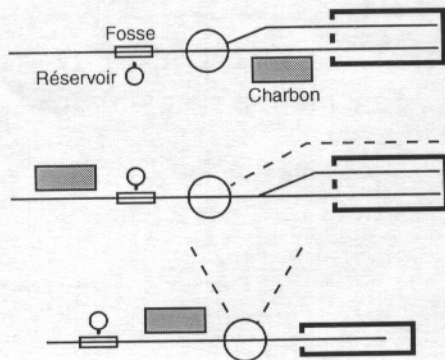


MOTORISATION :

Même si les ponts réels ne fonctionnaient qu'à "l'huile de coude", il peut être pratique de motoriser votre pont, en particulier s'il n'est pas facilement accessible du bord du réseau. Utilisez notre moto-réducteur référence P5001, fonctionnant sous un courant de 3 à 15 volts continu et qui donne un mouvement lent parfaitement réaliste.

EXEMPLES D'IMPLANTATION :

Règle générale aux CFD : le pont est situé sur la voie d'accès à la remise à machine; sont à proximité immédiate (disposition relative variable) le quai à charbon (utiliser notre référence Q5000) et le réservoir (à prise directe - notre réf. H5002), ce dernier le long de la fosse à piquer. La remise peut être à une voie (notre réf. B5030) ou deux (nos réf. B5031 à 33); dans ce dernier cas, la voie sortant du pont est divisée en deux par un aiguillage, ou plus rarement il y a deux voies distinctes, l'une étant dans l'alignement de la voie d'entrée. Parfois, une ou deux impasses sont branchées sur le pont (Egreville, Dunières,...); à Montmirail, cette impasse donne accès à une remise légère supplémentaire (notre réf. B5006).



Il arrive aussi que la disposition soit plus curieuse, en fonction de la place disponible ou des besoins de l'exploitation :

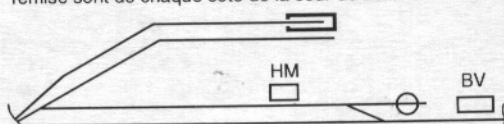
*Florac
(Lozère)*

*L'Isle-Angély
(Yonne)*

*Château-Landon
(Seine & Marne)*

*La Voulte / Rhône
(Vivaraïs)*

Un cas très particulier : **Cognac-St.Jacques**, où pont et remise sont de chaque côté de la cour de débords!



N'hésitez donc pas, par crainte d'irréalisme, à varier la disposition de ces éléments! La notice de nos RM à 2 voies donne aussi des exemples de plans de dépôts CFD.